

Tritium dans l'eau potable : les antinucléaires inquiets

**CARPENTRAS/
MORNAS/AVIGNON**

Le collectif antinucléaire 84 campe sur ses affirmations. Selon lui, l'eau potable de Carpentras, Mornas et Avignon contiendrait un taux anormal et non naturel de tritium. Un isotope radioactif de l'hydrogène qui selon le collectif, peut avoir des effets cancérigènes.

En avril, le collectif rendait publique ses analyses et informait la population du risque qu'il percevait, à consommer l'eau du robinet. La réponse des maires de Carpentras et Mornas fut immédiate. Les élus affirmaient que les quantités retrouvées dans les échantillons étaient si faibles qu'elles ne représentaient aucun danger pour la santé.

Les militants souhaitent voir l'application du principe de précaution

Or, le collectif antinucléaire remet en cause ces affirmations. Dans un courrier émanant de la mairie de Carpentras que les militants antinucléaires se sont procuré, le service du développement durable reconnaît ne pas être en capacité de fournir de nouvelles analyses. Ce que le collectif perçoit comme un danger majeur.

Du côté de la municipalité de Carpentras, on rappelle que l'OMS affirme que l'eau potable devient dangereuse à par-



Le collectif antinucléaire affirme que du tritium, un isotope radioactif de l'hydrogène qui peut avoir des effets cancérigènes, est présent dans l'eau potable de Carpentras, Mornas et Avignon. Archives Le DU/Patrick GUYOT

tir de 10000Bq/l et que la norme de qualité est fixée à 100Bq/l. Bien loin des 8.2Bq/l retrouvés dans les analyses réalisées par le collectif au mois de février.

Mais devant cette incapacité à fournir de nouvelles analyses, le collectif antinucléaire 84 a interpellé dans un courrier les préfets de Région et de Vaucluse le 20 juillet, leur demandant

de faire jouer le principe de précaution. Pour les militants, la moindre dose de radioactivité à des effets nocifs sur le vivant et la santé. « En l'état actuel des connaissances, nous savons que les pathologies induites ne se limitent pas au cancer et s'étendent aux pathologies du système nerveux et maladies dites héréditaires dues aux effets mutagènes du

tritium... Nous vous demandons donc d'appliquer sans attendre, le principe de précaution et de protection des travailleurs et de la population, impliquant l'arrêt immédiat de la production du tritium et de tout radioélément, et faire procéder dans le prolongement de cet arrêt des analyses systématiques des eaux délivrées aux robinets de la population afin

de déterminer la présence de radioactivité artificielle (alpha beta, tritium) » écrit le collectif.

À l'heure actuelle, le collectif n'a reçu aucune réponse officielle de la part de la préfecture mais affirme vouloir poursuivre son travail d'information auprès de la population du département.

Julien GINOUX